

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert à huis clos, le 6^e jour du mois d'avril 2021, à 19 heures 00, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 88-2021.

Nature et effets :

➤ La demande consiste à autoriser la dimension et la superficie dérogatoire des bâtiments accessoires présents sur le futur lot 6 424 014 pour l'opération cadastrale d'une aire de droit acquis de 5000 m2 en vertu de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

<u>Identification du site concerné</u>:

➤ 627 rang de Picoudi, à Saint-Robert, lot 4 669 325 du cadastre officiel, zone A-311.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 6^e jour du mois d'avril, à 19h et ce par correspondance.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 15 mars 2021.

Nathalie Lussier, Directrice générale,

Secrétaire-trésorière